

## Procédure

# Se former et bénéficier d'un financement ANDPC

### 1. Créez votre compte DPC

Pour bénéficier de votre crédit, il est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 d'ouvrir un compte sur le site de l'ANDPC, [www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr).

5 étapes suffisent :

#### Etape préalable

Tout d'abord, munissez-vous de votre n° RPPS ainsi que de votre RIB au format numérique

#### Etape 1 : Inscrivez-vous

Pour cela, rendez-vous sur le site du DPC [www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr)

- Cliquez sur « Vous êtes » puis « Professionnels de santé et vous souhaitez créer un compte ? »
- Renseigner les zones demandées, à savoir votre nom, votre prénom, votre profession, votre numéro RPPS et votre date de naissance.
- Cochez la case CAPTCHA – Je ne suis pas un robot, puis sur « Créer un compte ».

Nous connaître ▾ Le DPC ▾ Actus & Presse ▾ Rejoignez l'Agence ▾ Aide & Contact ▾ Vous êtes ▾

Professionnel de santé et vous souhaitez créer un compte ? ①

Professionnel de santé et vous souhaitez vous inscrire à une action de DPC ?

Organisme de DPC

Membre de nos Instances décisionnaires

Journaliste

Membre de nos Instances scientifiques

Agence nationale du dpc

### S'identifier

Identifiant :  
Exemple : nom@gmail.com

Mot de passe :  
Saisir le mot de passe

Identifiant oublié ? Mot de passe oublié ?

Je ne suis pas un robot reCAPTCHA  
Confidentialité • Conditions

Vous n'avez pas encore de compte ? **Créer un compte** ②

Se Connecter

#### Etape 2 : Vérifiez les informations

Dans la page suivante, vérifiez et corrigez si nécessaires les informations personnelles et professionnelles liées à votre matricule RPPS, puis cliquez sur « Etape suivante ».

**Créer mon compte personnel**

> Etape 1 Informations personnelles et professionnelles

Etape 2 Informations de connexion

**Informations personnelles**

Nom  Prénom

Date de naissance

**Informations professionnelles**

Nom d'exercice  Prénom d'exercice

Numéro RPPS

Profession  Spécialité

Situation d'exercice

**Exercice 1**

Mode d'exercice  FINESS

**Adresse professionnelle**

Adresse

Code Postal  Ville

Région  Pays

Retour **Etape suivante**

### Etape 3 : Renseignez les informations de connexion

1- Renseignez vos informations de connexion :

- Adresse mail,
- Mot de passe (qui doit contenir au minimum 8 caractères avec au moins 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre),
- Numéro de téléphone : pour recevoir le code d'activation

> Etape 1 Informations personnelles et professionnelles

Etape 2 Informations de connexion

**Informations de connexion**

Courriel \*  Mot de passe \*

Confirmer le courriel \*  Confirmer le mot de passe \*

Téléphone portable (+33)

Je préfère recevoir le code d'activation par e-mail, le code me sera adressé par courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.

**➔**

2- Lisez et acceptez les conditions générales d'utilisation.

**Préférences**

J'autorise l'Agence nationale du DPC à communiquer les données sélectionnées dans ma synthèse à chaque fin de période triennale à l'organe de contrôle dont je dépends pour le contrôle de mon obligation (Ordre, ARS ou service de santé des Armées). Il est rappelé que ce transfert à l'ordre est une obligation réglementaire. Si vous n'autorisez pas l'Agence à le faire automatiquement et décochez la case, vous devez impérativement transmettre le document de traçabilité par vos propres moyens.

Je déclare avoir lu et compris les Conditions Générales d'Utilisation relatives à création d'un compte personnel et à l'utilisation de l'espace « Professionnel de santé ». Dans le cadre de la création et de l'utilisation de votre compte personnel, l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ou « ANDPC ») traite vos données à caractère personnel. Afin d'en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits. \*L'ANDPC vous invite à prendre connaissance de sa Politique de Confidentialité

#### Etape 4 : Activez votre compte

Activez votre compte en renseignant le code de sécurité reçu par SMS, puis en cliquant sur « *activer mon compte* ».

Activation de votre compte

Code de sécurité \* 263053

Renvoyer un nouveau code

Fermer Activer mon compte

#### Etape 5 : Choisissez votre mode de prise en charge

- Parmi les 3 propositions, choisissez celle que vous souhaitez,
- Entrez votre IBAN et votre BIC ,
- Téléverser votre RIB en PDF, puis cliquez sur « *Enregistrer* ».

Choix de prise en charge

Les informations vous concernant, transmises par l'Agence Nationale en Santé(ANS) et la CNAM font apparaitre que vous êtes éligible à la prise en charge financière par l'Agence. Nous vous invitons à sélectionner vos choix de prises en charge.

Je souhaite la prise en charge par l'ANDPC des frais pédagogiques relatifs à mes inscriptions à des actions de DPC et de mon indemnisation pour perte de revenu.

Je souhaite la prise en charge par l'ANDPC des frais pédagogiques relatifs à mes inscriptions à des actions de DPC par l'ANDPC mais ne souhaite pas être indemnisé pour perte de revenu.

Je ne demande aucune prise en charge par l'Agence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation pour perte de revenu.

Données bancaire

IBAN

BIC

Justificatif : copie de votre IBAN Choisir le fichier

Annuler Enregistrer

Et voilà ! Vous êtes inscrit !

## 2. Inscrivez-vous à une session de formation

3 minutes suffisent :

### Etape préalable

Choisissez votre formation sur le site du Moniteur des pharmacies, à l'adresse [www.formation.lemoniteurdespharmacies.fr](http://www.formation.lemoniteurdespharmacies.fr), onglet « Formation », section « Formations certifiantes DPC ». Rendez-vous ensuite sur le site de l'ANDPC pour vous inscrire sur une session, afin de garantir votre prise en charge.

### Etape 1 : Identifiez-vous

- Connectez-vous sur <https://www.agencedpc.fr/>.
- Cliquez sur « Vous êtes » puis « Professionnels de santé et vous souhaitez vous inscrire à une action DPC ? »
- Identifiez-vous en renseignant votre identifiant (mail) et votre mot de passe, puis en cliquant sur « Se connecter »
- Cochez la case CAPTCHA – Je ne suis pas un robot, puis sur étape suivante.

The screenshot shows the navigation bar of the ANDPC website with a dropdown menu open under 'Vous êtes'. The menu options are: 'Professionnel de santé et vous souhaitez créer un compte ?', 'Professionnel de santé et vous souhaitez vous inscrire à une action de DPC ?' (annotated with a red circle 1), 'Organisme de DPC', 'Membre de nos Instances décisionnaires', 'Journaliste', and 'Membre de nos Instances scientifiques'. A red arrow points from the second option to the login form. The login form, titled 'S'identifier', contains fields for 'Identifiant :', 'Mot de passe :', and a CAPTCHA box with the text 'Je ne suis pas un robot' (annotated with a red circle 3). Below the CAPTCHA is a link for 'Vous n'avez pas encore de compte? Créer un compte' and a 'Se Connecter' button. The 'Identifiant oublié ?' and 'Mot de passe oublié ?' links are also visible.

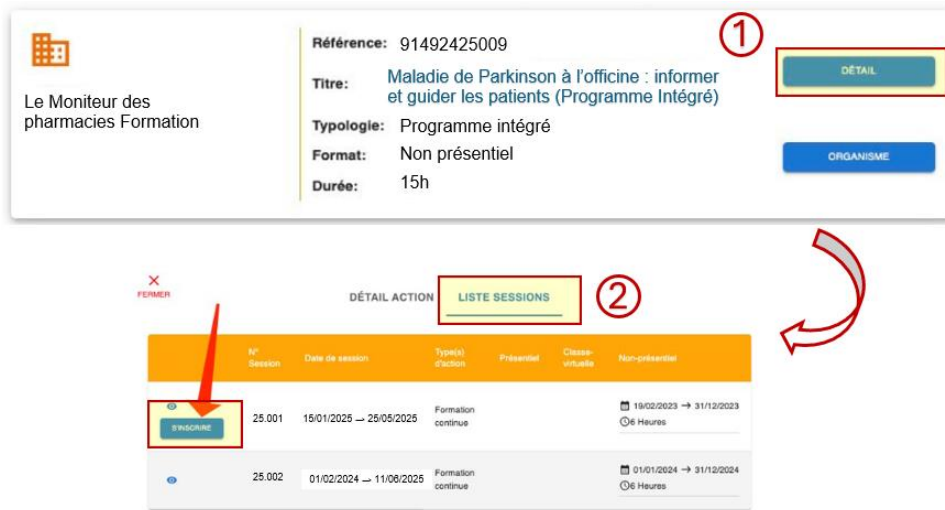
### Etape 2 : Inscrivez-vous

- Cliquez sur « Inscription » dans le bandeau supérieur de votre écran
- Cliquez sur « Recherche actions/S'inscrire »
- Renseignez la référence d'action de la formation (ex: 99F92325015) que vous aurez trouvé sur le site Pharmacies Formation, puis cliquez sur « Rechercher »



**Etape 3 : Choisissez votre session de formation**

- Cliquez sur le bouton « *Détail* » pour accéder à la page descriptive de l'action
- Dans la zone « *Liste sessions* », choisissez les dates de session de formation de votre choix
- En bas de page, cliquez sur le bouton « *Valider* »



=> Vous recevez par mail le récapitulatif de la prise en charge de votre formation.